



## Offre de Remboursement de 100 €

### Comment bénéficier de cette offre ?

- Achetez une imprimante laser couleur **magicolor 4650EN** entre le 1er au 31 mars 2010 chez Cdiscount.
- Complétez le présent bulletin ou recopiez-le sur papier libre
- Joignez la photocopie de la **facture** d'achat d'une imprimante laser couleur magicolor 4650EN, le **bulletin de participation** et un **RIB**

Adressez le tout avant le **15 avril 2010** (cachet de la poste faisant foi) à cette adresse :

**ODR - KONICA MINOLTA**  
**45944 ORLEANS CEDEX 9**

*Vous recevrez par virement, environ 4 à 6 semaines après réception des documents.*

*Les clients finaux ne résidant pas en France métropolitaine peuvent participer à l'offre. Ils seront remboursés uniquement par chèque (les frais d'encaissement du chèque restant à leur charge)*

*Frais d'envoi, du présent document, remboursés sur simple demande au tarif lent en vigueur. Si vous n'avez pas reçu votre virement dans un délai de 60 jours, adressez un mail à l'adresse [konicaminolta@lpgestion.fr](mailto:konicaminolta@lpgestion.fr) ou contactez le **02 38 22 37 37** pour connaître l'état de votre demande.*

### Bulletin de participation

Société .....

Nom ..... Prénom .....

Date d'Achat (mentionnée sur votre facture) .....

N° .... Adresse.....

Code Postal..... Ville .....

Email ..... Tel .....

*L'offre de Remboursement : 100 € remboursés*

*La date limite de retour du dossier est le 15 avril 2010 (cachet de la poste faisant foi)*

**VALIDITE de L'OFFRE** : Offre valable entre le 1er au 31 mars 2010 pour tout achat d'une imprimante laser couleur de la marque Konica Minolta chez Cdiscount. Offre non cumulable avec toute autre opération.

**CONDITIONS DE L'OFFRE** : Toute demande sera considérée comme nulle dans les cas suivant : achat d'une imprimante laser couleur magicolor 4650EN en dehors de la période de validité de l'offre : entre le 1er au 31 mars 2010 – absence d'un élément obligatoire constituant le dossier de remboursement (facture) – envoi du dossier après le 15 avril 2010. Les confirmations de paiement, les bons de livraison ou tout autre document ne sont pas valables en remplacement de la facture d'achat.

*Seuls les clients finaux ont un droit de participation. Konica Minolta se réserve le droit de contacter les clients finaux bénéficiaires. Non valable pour les distributeurs informatiques - Non cumulable avec d'autres offres en cours*

*Conformément à l'article 34 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification des données nominatives vous concernant. Déclaration CNIL N° 78935.*